

LE CANADA

EDITION QUOTIDIENNE

Publié par la Cie. d'Imp. d'Ottawa.

OSCAR McDONELL, Directeur.

Septième ANNÉE, No. 234.

OTTAWA, LUNDI 23 JANVIER 1888.

LE NUMERO : 2 CENTS.

LE CANADA

FONDÉ EN 1879

Prix de l'abonnement

EDITIONS QUOTIDIENNES \$4.00
en dehors de la ville 3.00

EDITIONS HEBDOMADAIRES \$1.00

Invariablement payable d'avance.

Toutes lettres, correspondances etc. etc. doivent être adressées à

OSCAR McDONELL
OTTAWA, ONT.

BUREAUX ET ATELIERS

115 rue St. Patrick
414 et 416 rue Sussex.

LE CANADA

Ottawa - 23 Janv. 1888

La législature d'Ontario s'assemblera mercredi prochain.

La majorité de M. Baird, dans Queen, est de 115 et non de 79.

La Nouvelle-Ecosse a extrait, en 1887, de ses mines de charbon, 1,524,292 tonnes, contre 1,373,000, l'année précédente.

La nomination des candidats, dans Carleton, aura lieu mardi, à Bell's Corner. Sir John A. Macdonald sera présent, et parera en faveur de M. Dickson.

Un nommé T. W. Young, un américain accusé d'avoir commis un faux à Detroit, et emprisonné à Toronto, va être extradé. Le mandat d'extradition vient d'être émané par le département de la justice d'Ottawa.

Les avocats de l'honorable M. McShane et de M. Almé Burassa se sont opposés à leur mise en cause, dans la contestation de la propriété. Le juge Loranger a pris leurs objections en délibéré et a dû rendre sa décision aujourd'hui.

Les pertes causées par les grèves en Amérique, pendant les six dernières années, se montent à environ \$60,000,000. Ces pertes ont été éprouvées par les ouvriers seulement, tandis que la perte des patrons, par suite de ces grèves, s'est élevée à environ \$34,000,000.

Voilà savoir le mouvement du commerce des bestiaux en 12 mois à Chicago ? Le voici d'après les données du "Chicago Commercial Bulletin" pour les 12 mois finissant le 31 octobre 1887 :

Cochons reçus à Chicago, vivants 5,810,776

Cochons expédiés de Chicago " 1,931,705

Cochons tués à Chicago 3,879,071

Bœufs à cornes reçus à vivants 2,257,366

Bœufs à cornes expédiés " 752,674

Bœufs à cornes tués 1,514,692

Moutons reçus vivants 1,290,819

Moutons expédiés vivants 491,146

Moutons tués 897,673

Une grande partie de ce mouvement est entre les mains du célèbre P. D. Armour, qui a fait d'énormes ventes l'an dernier pour un montant de \$55,000,000.

Dix-neuf chars chargés de farine sont arrivés ici, la semaine dernière, par le chemin du Pacifique. Ce train venait de Minneapolis, via le chemin de fer du Sault Ste. Marie. Boston et les marchés de la Nouvelle-Angleterre en étaient les destinataires.

Le contrat de transport de la maille transatlantique n'est pas encore donné. Les deux compagnies, qui se le disputent, sont la compagnie Allan et la compagnie Henderson. Celle-ci offre de se servir de six steamers de 30 nœuds à l'heure et de 7,000 tonneaux, et d'adapter le port de Québec comme terminus.

La compagnie Allan a fait, dit-on, trois propositions : l'une pour une vitesse de 16 nœuds, une deuxième pour une vitesse de 18 nœuds, une troisième pour une vitesse de 20 nœuds, avec des steamers pouvant transporter 3,500 tonnes de fret, et le port de Montréal pour terminus.

Le "Mo. Hour Commerce", qui est une autorité non suspecte en matière financière, se tenant en dehors des partis politiques, dit que le dernier emprunt à p. c. en pair, négocié simultanément par le Crédit Lyonnais sur les marchés de Londres, de Paris et de Genève, est supérieur, comme avantage, aux autres emprunts précédemment contractés par la province de Québec, mais qu'il est inférieur au cours actuel des emprunts du Dominion et à celui du récent emprunt de Victoria.

"Le Monteur" fait aussi observer que le dernier emprunt de Québec est même inférieur à un emprunt récemment contracté par la ville de Toronto.

Pourquoi le dernier emprunt de Québec n'a-t-il pas été fait à des conditions plus favorables ? Les négociateurs ont dans leur poche la réponse à cette question.

Le "Mail" ayant prétendu que toutes les provinces, à l'exception de la Colombie Anglaise, ont des gouvernements libéraux, "l'Empire" lui fait remarquer que le gouvernement de l'île du Prince-Édouard est conservateur, et qu'à Québec M. Mercier n'est maintenu au pouvoir que par une petite clique de castors qui se prétendent encore conservateurs et qui peuvent renverser le gouvernement quand bon leur semblera.

Au Nouveau-Brunswick il y a un gouvernement de coalition et les libéraux sont si peu capables de gouverner seuls, qu'ils ont dû répudier un des principaux articles des résolutions interprovinciales. Au Manitoba, M. Greenway a dû prendre avec lui deux conservateurs.

L'eau sale, qui nous est donnée actuellement par l'aqueduc, démontre l'opportunité de la décision prise par le comité de l'eau, la semaine dernière. Il recom mande au conseil la confiscation de 5,000 litres pour les poser dans les maisons. Le conseil ne devrait perdre aucun temps. Il faut souvent filtrer l'eau dans un linge pour la rendre potable. On n'admettra que ce n'est pas très-commode pour ceux, qui paient pour avoir de la bonne eau.

A propos de filtrer, on ne manquera pas, sans doute, d'en poser un à l'entrée de l'aqueduc sur la rivière Ottawa. Il faudrait là un "château d'eau" comme ce n'est pas ailleurs. Si dans ce château il y avait un système de filtrage approprié, peut-être pourrait-on se dispenser de poser des filtres aux maisons.

Les partisans de l'union commerciale, dit "Le Monde", sont continuellement à nous chanter que les provinces maritimes ne tiennent pas du tout à la confédération et que leur marché naturel est aux Etats-Unis. Ils ignorent probablement que le produit presque complet des mines de ces provinces est vendu dans Québec, Ontario et le Nord-Ouest. Une seule maison du Nouveau-Brunswick vend pour plus de \$100,000 d'articles en cuivre dans le Haut et le Bas-Canada.

Presque tout le fer dont on se sert dans les grands ateliers de locomotives de Kingston sera scié, cette année, au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Ecosse. Les essieux de wagons employés par le Grand-Tronc et le C. P. R. viennent aussi des provinces maritimes. A St. Jean, N.-B., il se fabrique annuellement dix mille tonnes de clous, qui sont presque toutes vendues dans les anciennes provinces. La Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick fournissent aussi le fer et l'acier, qui entrent dans la fabrication des instruments aratoires.

CONVENTION POSTALE.

On écrit de Washington que la convention postale, arrêtée entre le gouvernement américain et le gouvernement canadien, renferme les mêmes dispositions concernant les paquets poste, que la convention entre les Etats-Unis et le Mexique. D'après cette convention les paquets et les lettres sont affranchis dans le pays de leur provenance, et chaque pays retient la recette provenant des paquets et de lettres qui en sortent.

Le Canada, les Etats-Unis et le Mexique se trouveront sur le même pied.

LA COMMISSION DES ASILES

Le gouvernement Mercier a nommé une commission royale pour étudier la question des asiles d'aliénés dans la province de Québec.

C'est une des questions sur lesquelles les libéraux et les castors ont fait le plus de bruit, avant leur arrivée au pouvoir. Ils prétendaient que le gouvernement Ross-Tailion avait par la dernière loi des asiles foulé aux pieds les droits de ceux-ci, et que cette loi était une insupportable de pouvoir et une infâme tyrannie.

On s'attendait que M. Mercier s'empresserait de mettre fin à cette tyrannie, dès son arrivée au pouvoir ; mais l'affaire lui a paru si insignifiante qu'il n'a pas daigné s'en occuper lui-même. C'est une commission royale qui a été chargée de faire une enquête sur ce sujet, et la première nouvelle que nous en avons, c'est qu'elle est maintenant saisie d'un rapport des médecins de l'asile de la Longue Pointe. Ce rapport est très important et il nous paraît être très diamétralement opposé aux vues exprimées par les castors et les chefs libéraux lorsqu'ils étaient dans l'opposition. D'après une dépêche de Montréal, il recommande un changement radical dans l'administration de l'asile de la Longue Pointe. Il propose, 1o. une nouvelle classification des patients ; 2o. un système amélioré d'hygiène, qui donnerait aux patients plus d'exercice et de récréations au dehors ; 3o. l'abolition du système de réclusion cellulaire.

Enfin, les médecins demandent que le traitement des patients soit exclusivement sous leur contrôle.

"L'Etendard", qui a tant bataillé pour l'asile de la Longue Pointe,

quand il voulait inventer des griefs contre le gouvernement-Ross-Tailion, va-t-il maintenant donner carte blanche à son allié M. Mercier ?

LA TERRE PROMISE

Il se fait depuis quelques années des études importantes sur la province de Québec, que l'on a cru, pendant longtemps, fermée aux progrès de la colonisation, et privé d'un grand avenir. Ces études révèlent, au contraire, que la province de Québec a devant elle de grandes destinées, possédant une étendue de territoire inculte capable de nourrir une population dix fois plus nombreuse que celle qui l'habite déjà. Ce territoire situé en arrière des Laurentides, pourrait, à lui seul, former une compe de provinces d'une grande valeur raisonnable.

Qui le croirait, dit à ce sujet notre confrère "La Presse", que nos résolutions dans les lignes qui précèdent.

"A trente lieues au nord direct de Montréal, en arrière des collines Laurentiennes, se déploie une zone immense, comprise entre ces derniers et ce qu'on appelle la "hauteur des terres" ou la frontière septentrionale de la province de Québec. Entre le lac Temiscamingue et le lac des Quinze, à l'ouest et à l'est, est la limite orientale de la région du lac St. Jean et de la rivière Sagouéay, contenant à peu près, plutôt d'avantage que moins, non pas sans inclure la superficie des lacs et des rivières, l'imposant ensemble de cinquante millions d'acres, soit quatre fois la totalité de la surface actuellement occupée par les paroisses, les villages et les villes de nos 65 divisions électoraux."

Cette étendue de terrain pourrait former deux ou trois provinces, avec un territoire, pour chacune d'elles, se comparant avantageusement avec le reste de la confédération. Cette comparaison peut se faire comme suit :

Île du Prince-Édouard, contenance 15,385,000 Acres

Nouvelle-Ecosse, contenance 13,382,003

Nouv.-Brunswick, contenance 17,373,410

Ontario, contenance 65,111,463

Cette partie, au sud du Saint-Laurent et de l'Ottawa depuis le Cap Desrochers à Saint-Amand, renfermant aussi les comtés de Vaudreuil et de Soulanges, contenance 22,000,080

Ce nouveau territoire en arrière des Laurentides est ouvert à toutes les races ; mais sa position le destine surtout aux canadiens-français, qui habitent les deux vallées longeant le St. Laurent.

C'est la terre promise, qui attend le trop plein de population de ces deux vallées.

COMMISSION DES PECHERIES

La commission des pêcheries a siégé samedi. Nous mettons de nouveau nos lecteurs en garde contre certaines dépêches que se font adresser ici, de Washington, des journeaux, qui, par intérêt de parti, voudraient voir échouer cette commission dans ses efforts pour régler à l'amiable la question des pêcheries canadiennes.

Dans la loi de ces dernières années, on a vu le "Free Press", de St. M. Cette dépêche nous dit, entre autres choses, que les espérances de Sir Chas. Tupper sont évanouies ; que M. Cham. berlain, de son côté, voyant l'abandon de la cause canadienne et accepte les conditions des américains. La dépêche ajoute qu'il n'y a pas d'autre alternative, si ce n'est de rompre les négociations. Mais, dit l'informateur du "Free Press", M. Chamberlain voudrait arriver à un arrangement quelconque, avant de retourner en Angleterre, dût cet arrangement être le sacrifice du Canada.

Inutile de faire observer que cette dépêche télégraphique manque entièrement de point d'appui. Les délibérations ont toujours lieu à huis-clos, et aucun correspondant ne peut en connaître la nature. Tout ce que nous pouvons dire avec certitude, c'est que les intérêts canadiens sont entre bonnes mains. Si les "grands" escomptent pour leur parti l'abandon de la cause canadienne à Washington par les com. missaires anglais et canadiens, si le parti gr. n'a pas d'autre ressource, sa légueront-ils est proche.

B. G.

Pour les Fêtes

Couteaux, Fourchettes, Cuillères, Couteaux à dépeçer, Cabarets, Fatins, Traineaux, Tobogga s.

Argenteries de toutes sortes en Gros et en Détail

Chez

E. G. LAVERDURE,

69 & 75 RUE WILLIAM.

NOUVELLES Marchandises!

38 Balles de cotons jaune.

10 Caisses de cotons blanc.

3 Caisses d'indiennes foncées.

7 Caisses d'étoffe à robes.

ENTREPOTS

De Douane

Recommandation du Bureau de Post

C. NEVILLE

ÉPICIER

No. 118 Rue Rideau, Ottawa.

Importe directement ses vins purs et liqueurs

Entrepôts de l'acier, 87 rue Beaser.

Ottawa, 19 Nov. 1887-1m

W. O. McKAY,

IMPORTATEUR DE

Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs,

AUSSI PROPRIÉTAIRE DE

L'Hotel Richelieu,

Agent pour les Commerçants de Bois,

446 - 448 - 450, RUE SUSSEX.

Dans votre propre Intérêt

AVENIR D'AVOIR DE

BONS BARGAINS,

ALLEZ AU

NO. 512, RUE SUSSEX.

CHAUSSURES

De toutes descriptions à des prix à portée

de toutes les bourses.

VEZ-UN! VEZ-TOUS!

Patrick Farrell

Aux Amateurs

Du Sport

Nous tenons l'entrepôt le plus considérable

d'armes à feu, ammunitions, appareils de

pêche et articles de SPORT de toutes sortes.

Pour l'équipement et le fini dans les habillements on est prié de jager par une visite.

HUNTON & LIVING,

Importateurs.

334 Rue Wellington.

Ed. O'Leary,

No. 514, RUE SUSSEX.

L'assortiment le meilleur, le mieux choisi

à plus bas prix à Ottawa, de Hardes

faites et articles de toilette pour messieurs.

Pour l'équipement et le fini dans les habillements on est prié de jager par une visite.

La Compagnie de Placements, d'Épargnes et de

Prêts du Canada.

"The Dominion Investment, Loan and

Savings Company."

Avis est par le présent donné qu'un dividende

de huit par cent, sur le capital action

permanent de cette compagnie, sera payé

aux actionnaires aux bureaux de la compagnie,

No. 33, Scotch Ontario Chambers, le

10, et après le 31 janvier, 1888. Le même

pourcentage sera immédiatement ajouté au

capital accumulé.

MCLEOD STEWART,

Président.

W. S. PETTIGREW,

Directeur.

Ottawa, 31 décembre, 1887.

ON DEMANDE

Deux instituteurs français qualifiés capables

d'enseigner l'anglais aussi bien que le

français, pour l'École Publique de Hawkes-

bury. L'un devra prendre charge de la

première classe et l'autre de la troisième.

On devra spécifier la qualification et le sa-

laires.

Les applications seront reçues jusqu'au

14 courant.

F. C. HERJESY,

Sec. Bureau d'Éduc.

AVIS DE DISSOLUTION

Avis est donné que la société, qui existait

ci-devant entre H. H. PIGEON, de la cité

d'Ottawa, et ARTHUR ALPHONSE LAU-

ZON, de même lieu, sous le nom de H. H.

PIGEON & CIE., est dissoute depuis le

vingtième jour de Janvier courant, le temps

fixé pour cette société ayant expiré.

Ottawa, 21 Janvier, 1888.

H. H. PIGEON.

Témoin,

F. H. CHRYSLER.

Aux Hoteliers et

Détailleurs de Liqueurs en général

JE VENDS :

Brandy, Bisquit, Deboche & Cie. ; en

caisse à oct. (pintes et flacons).

Gin de De Kuyper en oct., caisses rouges,

vertes et blanches (importation directe)

Gin de Keys, en caisses rouges et vertes.

Brandy de Hennessy, en caisses (pintes).

Whiskey irlandais de Burk's

Whiskey écossais de Stewart.

Rhum de la Jamaïque.

Rye de Walker (1883) en caisses et en détail

Rye, Proof et eau de Vie de Gooderham &

Wor's

Cigares

Seul agent pour les "Upper X"

En magasin :—"My Regards" et "Peg Top"

Bieres et Porter

La plus célèbre de Bass, Doves et McCarthy.

Carlings Malt & Brewing Co.

Toronto Brewing & Malt Co.

Bowie & Bates,

JOHN CASHY,

294 et 296, RUE DALHOUSIE.

M. J. B. C. Dunn est le seul

agent autorisé à prendre des

annonces pour "Le Canada."

BULLETIN DU JOUR.

Les socialistes de Londres ont

tenue, hier, de venir une assemblée

sur la place Trafalgar. La police

est intervenue et a fait quelques ar-

restations.

En recevant une délégation de

religieuses autrichiennes, Sa Sainteté

Léon XIII a exhorté les catho-

liques d'Autriche de faire tous les

efforts pour améliorer la position

insupportable du Saint Père et re-

conquérir le pouvoir temporel.

L'archevêque Ryan, de Philadel-

phie a présenté, hier, au Pape le

cadeau offert par le président Cleve-

land et qui consiste en une copie ri-

chement reliée de la constitution

américaine.

Le ministre Greenway, de Mani-

toba, est encore dans l'indécision.

On ne sait pas encore s'il aura

recours à une dissolution, il y sera

peut-être forcé par la forte opposition

que les conservateurs vont faire à

ses collègues.

Le Czar s'est opposé à la proposi-

tion de reculer la date de l'ouver-

ture université. Ordre a été don-

né au ministre de l'éducation d'aver-

tir les étudiants qu'ils auront à con-

tinuer leurs études.

Dans un incendie déclaré dans

un hôtel, à Tower, Minn., samedi

soir, quatre-vingt personnes ont été

brûlées vives. Le froid était alors

d'une rigueur extraordinaire et cet

endroit. Le thermomètre marquait

40 au-dessous de zéro.